N°

~~MAIRIE~~ ~~conclusions~~ Officier en chef ~~ARRONDISSEMENT~~ ~~DE~~ délibéré conformément à ~~la loi.~~ Ordonne que l'Acte de naissance ~~de~~ Dallari Raimundi Aldo ~~du~~ par l'Officier de l'Etat Civil ~~mil neuf cent onze,~~ ~~à~~ de heures ~~du~~ la Commune de la Garde le quatre Juillet mil huit cent quatre vingt ~~dix~~ sera rectifié ainsi qu'il suit:

~~Acte de Naissance~~ Attendu que le dit Raimundi y sera critiqué comme étant le ~~né à~~ fils de Raimundi ~~de~~ Jean Dominique ~~de~~ ~~Raimundi~~ ~~et~~ Zizi. Et en conséquence le présent jugement ~~sera~~ sera transcrit sur les ~~département~~ registres courants ~~profession~~ de l'Etat Civil de la Commune ~~âgé~~ de de la Garde ~~de~~ ~~ans,~~ ~~domicilié à~~ que mentionné en ~~et du~~ fait du mariage de Paris ~~inscrit~~ tant sur le ~~acte~~ registre courant ~~département~~ dans les archives ~~profession~~ de la dite commune. ~~Après de~~ Que sur celui déposé au ~~ans,~~ ~~domicilié à~~ ~~greffe de ce tribunal.~~ Ainsi fait et prononcé en audience publique, au ~~Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe~~ Palais de Justice à Toulon ~~Sur la déclaration à moi faite par~~ ~~permise chambre,~~ le trente un mai ~~mil neuf~~ ~~cent onze~~ ~~âgé de~~ ~~le sieur~~ ~~Martins ans,~~ ~~profession à~~ Albert Charignon Pédestrel ~~domicilié à~~ Toulon ~~le sieur~~ ~~Sujet~~ Telégraphe.

~~Premier témoin,~~ Substitut du Monsieur le Procureur ~~âgé~~ de la République ~~ans,~~ et ~~profession à~~ Officier Commis Greffier ~~domicilié à~~ Le Président signé:

~~Second témoin,~~ Charignon Le Commis Greffier ~~âgé de~~ Signé: Pédestrel ~~ans,~~ ~~profession à~~ ~~Bargitte~~ à Toulon ~~domicilié à~~ Le deux février mil ~~Conservé,~~ ~~suivant la loi par moi~~ neuf cent onze. Pédestrel Quatre-vingt onze. Cadre. Reçu: La somme de neuf francs trente huit centimes, décimes compris. Le Receveur de l'enregistrement signé: Illegible.

~~Remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont~~ Au nom de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement sur requête à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main, à tous ~~MAIRIE~~ ~~commandants et Officiers~~ ~~ARRONDISSEMENT~~ ~~DE~~ de la force publique ~~de~~ prêter main forte requis ~~en~~ ~~en~~ ~~vertu~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~requis~~ ~~en foi de quoi les mil neuf cent onze.~~ ~~à~~ Ainsi le présent jugement sur requête a été signé par Monsieur le ~~Acte de Naissance~~ Président et le Greffier et scellé du sceau de ~~ce~~ ~~à~~ tribunal sur ~~la~~ la présente, ~~à~~ ~~heure~~ ~~du~~ Pour ~~la~~ expédition conforme à la minute ~~ne~~ ~~à~~ collationné et ~~département~~ délivrée par le ~~profession~~ ~~à~~ greffier soussigné. Signé: ~~âgé de~~ Illegible. ~~ans,~~ ~~domicilié à~~ Certifié Copie ~~et de~~ à l'expédition ~~à nous remise~~ ~~née à~~ laquelle nous ~~département à~~ ~~ans~~ ~~profession à~~ ~~remarqué~~ au ~~âgée de~~ registre, les jour, ~~ans,~~ ~~domicilié à~~ ~~mois et an que dessus.~~ Expédié ce jour et signé: ~~Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe~~ ~~Sur la déclaration à moi faite par~~ ~~âgé de~~ ~~ans, profession à~~ ~~domicilié à~~ ~~Premier témoin,~~ ~~âgé de~~ ~~ans,~~ ~~profession à~~ ~~domicilié à~~ ~~Second témoin,~~ ~~âgé de~~ ~~ans,~~ ~~profession à~~ ~~domicilié à~~ ~~Constaté, suivant la loi par moi~~ ~~remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont~~

N° 35

Dallari Anna Celso

Marié le 11 Avril 1931 à La Garde Var avec le Sr Mouttet Félicien Marius

Décédée à LA CRAU (VAR) le 9 Mai 1934. Transcrit le 26/05/34

MAIRIE DE La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Huit juin mil neuf cent-onze, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE DE Dallari Anna Celso

né à La Garde le six du courant à deux heures du matin fille de Dallari Egidio né à Brisso département de Italie profession de cultivateur âgé de trente quatre ans, domicilié à La Garde et de Bordioli Maria Marguerite son épouse née à Solinago département de Italie profession d'ouvrier âgée de trente un ans, domiciliée à La Garde (Var) avec son mari

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe feminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Dallari Egidio père de l'enfant âgé de trente quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde

Premier témoin, Barrat Louis âgé de trente six ans, profession d'électricien domicilié à La Garde

Second témoin, Graglia Jules âgé de vingt cinq ans, profession d'électricien domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Spartalis Maire de la Commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Dallari Egidio Barrat Graglia Martins

mariée le trois Août 1949 à La Garde avec le Sr Louis Cars

N° 7 Sous Sauve Louis décédé le 5.8.49.

Fille Marguerite Emilie Marie

Décédée le 23 Septembre 1930 à Aix-en-Provence (Var)

Mariée à la Seyne le 14 Août 1933 avec le Sr Roger Jules Victor Maurice

Mariée en la mairie de Nice le 22 Janvier 1949 avec Fournier Maurice Victor

Divorcée du Roux Edouard par jugement de divorce rendu par le Tribunal Civil de Toulon le dix Janvier 1949 - transcrit à Nice le 15-2-1949 - transcrit à La Garde le 29-6-1949. L'Officier de l'Etat-Civil

MAIRIE DE La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Neuf juin mil neuf cent-onze, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE DE Fille Marguerite Emilie Marie

née à La Garde le quatorze du courant à neuf heures du matin fille de Fille Louis Hippolite né à Cuers département de Var profession d'employé au chemin de fer âgé de vingt quatre ans, domicilié à Rognac et de Cuzin Antonia Marguerite Marie Jeanne née à Orgon département du Var profession d'ouvrière âgée de vingt deux ans, domiciliée à Rognac Bouches du Rhône avec son mari le susnommé domicilié à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Fille Louis Hippolite père de l'enfant âgé de vingt quatre ans, profession d'employé au chemin de fer domicilié à La Garde

Premier témoin, Jacques Augustin âgé de trente cinq ans, profession d'employé aux chantiers domicilié à La Garde

Second témoin, Blanc Victor âgé de vingt quatre ans, profession de menuisier domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Spartalis Maire de la Commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Martins